

Observation n°42 du 03/04/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je voudrai vous dire combien je suis outrée par les demandes des promoteurs d'aérogénérateurs qui malgré le manque de vent , l'opposition des habitants les destructions de faune et flore continuent à déposer des demandes de permis dans notre région qui pourtant n'a pas besoin de ça pour essayer de survivre

Dans le cas présent la CAA de Bordeaux a suspendu l'arrêté préfectoral pour IRREGULARITES dont absence de dérogation pour destruction d'espèces protégés

L'Europe n'a rate pas de prendre son mouchoir pour se lamenter sur le climat, la biodiversité et autres catastrophes annoncées mais dès qu'il s'agit de juger et de condamner Dame Finance veille et toutes les bonnes résolutions sont oubliées

Après cela on s'étonne du climat social de ce pays

Y ajouterez vous votre ecot?

J'espère que vous saurez garder votre bon sens et l'intérêt supérieur de la région

Veillez agréer toute ma considération

Annick de La Borderie